



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

SOMMAIRE

NUNAVUT

RAPPORT 1 État des lieux dans les communautés francophones
en situation minoritaire

RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE FORMATION

EXIGENCES

Aucune loi, ni exigence réglementaire obligeant le personnel en garderie de posséder des titres de compétences postsecondaires en ÉPE ou domaine connexe.

Le Nunavut pas partie prenante de l'Accord provincial-fédéral sur les équivalences favorisant la circulation des compétences et du savoir au pays.

Aucune exigence en matière de formation continue pour le personnel en garderie, mais le perfectionnement professionnel est encouragé.

Titulaires de permis de service de garde réglementé : responsables de la formation continue en milieu de travail; tenus d'inciter le personnel à suivre de la formation continue liée aux soins et au développement de l'enfant, preuves documentées à l'appui.

SERVICES DE GARDE RECONNUS

TYPES ET EXIGENCES

Deux types de services :

- ▶ **Type I :** centres de garde réglementés
- ▶ **Type II :** services de garde en milieu familial réglementés

Principaux membres du personnel :
requis d'avoir 19 ans ou plus.

Assistants et assistantes aux soins des enfants : tenus d'avoir au moins 16 ans et de travailler en tout temps avec un membre du personnel principal.



PROFIL PROFESSIONNEL

NOMBRE ET CARACTÉRISTIQUES

Le Nunavut comptait 260 aides-éducatrices/ aides-éducateurs et éducatrices/éducateurs de la PE au Recensement de 2016, la presque totalité des femmes, et près du quart résidant dans la région d'Iqaluit.

Aucune donnée en matière de langue, toutefois l'on sait que près de 90 % des travailleurs et travailleuses en garderie sont d'ascendance autochtone.

Salaire annuel médian : 11 824 \$ (2015).

À retenir en ce qui touche la formation :

- ▶ près des 3/4 ne détient aucun certificat, diplôme ou grade postsecondaire;
- ▶ à peine 15,7 % du personnel en PE a effectué des études en sciences sociales et comportementales.

FINANCEMENT



Dans le cadre de l'Accord Canada - Nunavut, consultations en vue de déterminer les priorités d'action à adopter.

Engagement à combler les lacunes et à rendre les programmes plus flexibles pour des services cohérents et plus accessibles axés sur les besoins des collectivités :

- ▶ développement sain des enfants en veillant à ce que les services de garde soient de grande qualité;
- ▶ formation et perfectionnement professionnel de la main-d'œuvre en PE;
- ▶ prestation de services de garde dans toutes les collectivités;
- ▶ reconnaissance du rôle des ÉPE dans l'apprentissage et la garde de jeunes enfants;
- ▶ outils afin de favoriser l'utilisation accrue de l'inuktitut dans les services de garde.

Fonds accrus pour le fonctionnement et l'entretien ainsi que la création de places dans les collectivités moins bien desservies.

Rehaussement des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel incluant le développement de ressources d'enseignement et d'apprentissage en anglais, français et inuktitut.

Financement annuel accru aux centres réglementés à condition que les frais de garde soient maintenus ou réduits, et pour la réouverture de centres fermés depuis plus de 3 ans dans des collectivités mal desservies.

Deux forums de formation professionnelle en anglais sur les bonnes pratiques et les défis communs, en plus d'une formation sur la gestion financière à l'intention de services réglementés.

SERVICES DE GARDE

GOVERNANCE, FONCTIONNEMENT ET CAPACITÉ

Un seul centre de garde de la petite enfance réglementé pour desservir la population francophone – Iqaluit :

- ▶ situé dans l'unique école élémentaire de langue française
- ▶ accueil d'enfants de 2 à 5 ans, seulement du lundi au vendredi
- ▶ programme de maternelle offert aux enfants de 5 ans par la Commission scolaire francophone du Nunavut

Nombre d'enfants francophones fréquentant le centre de garde réglementé

SERVICE RÉGLEMENTÉ	Capacité	Fréquentation actuelle	Liste d'attente
Garderie Les Petits Nanook	16	16	30

Bassin d'enfants francophones : ce qu'il faut savoir

Selon le Recensement 2016, dans les territoires, 390 enfants de 0 à 4 ans ont un parent francophone et 80 en n'ont aucun, mais parlent le français à la maison. Donc, 470 enfants pourraient fréquenter un service de garde francophone.

Selon les données de 2011, 15,7 % des enfants 0 à 4 ans qui habitaient dans les territoires résidaient au Nunavut. En conservant cette proportion, on estime qu'environ 74 des enfants francophones 0 à 4 ans y habitaient en 2016.

La proportion d'enfants francophones fréquentant un centre réglementé se situe à 21 %, légèrement supérieure à la proportion totale des 0 à 5 ans occupant une place en garderie réglementée, soit 18,3 % en 2016.

Ce pourcentage est plus élevé que celui d'enfants de 0 à 5 ans, toutes langues confondues, en garderie réglementée. Rappel : 30 noms sur la liste d'attente de l'unique garderie, 2 fois plus d'enfants en attente que d'enfants ayant une place.

À retenir : aucune hausse du nombre de places en garderie réglementée de 2011 à 2016 malgré une augmentation de 65 % la population francophone à la même période.

Près des 3/4 des enfants francophones n'ont qu'un seul parent francophone ou aucun parent francophone, indication de la nécessité d'offrir un environnement de garde francophone pour consolider l'identité francophone chez l'enfant.

Selon les études, là où le français n'est pas parlé de manière dominante à la maison, la garderie joue un rôle important de socialisation et de construction de l'identité francophone.

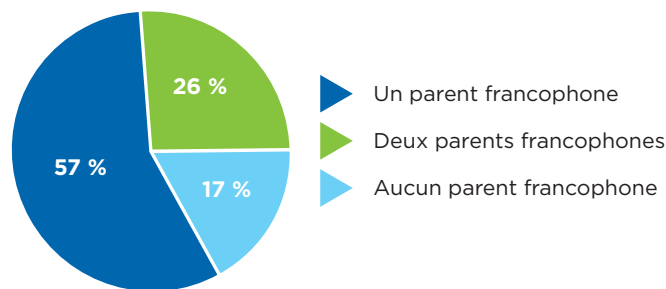
Solution : augmenter le nombre de places agréées de langue française ou augmenter le nombre de services à Iqaluit où réside 86 % de la population francophone.

Tarif mensuel moyen en garderie à temps plein

700 \$ pour poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire.

Proportion absorbée du revenu médian des ménages après impôt : 9,8 %.

Enfants de parents francophones dans les trois territoires



FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE

Le Collège de l'Arctique du Nunavut, seul établissement postsecondaire, n'offre aucune formation en éducation de la petite enfance en français.

Deux programmes sont disponibles en anglais : un certificat appliqué pour former des personnes travaillant déjà en garderie et un programme de deux ans menant à un diplôme collégial en éducation de la petite enfance.

PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER AU NUNAVUT

- ▶ Manque de places en service de garde dans la région d'Iqaluit
- ▶ Plus des 3/4 du personnel en PE non-formé, cela n'étant pas une exigence légale, ni même gouvernementale
- ▶ Accès sur le territoire à la formation en français en éducation de la petite enfance



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE



PARTENAIRES PANCANADIENS

